

POUVOIR D'ACHAT

Le prix de l'eau en baisse !

Interview de Patrick Cassany

DOSSIER
Les festivités
de fin d'année

À DÉCOUPER
Calendrier
des collectes 2018

SOMMAIRE

- **Collecte** : ce qu'il faut savoir
- **Initiatives** : le centre-ville se façonne
- **Stationnement** : plan des parkings
- **Seniors** : la table du CCAS animée
- **Culture** : le théâtre, en famille !



Site



Photo



Audio



Vidéo

Plus d'infos sur :
www.ville-villeneuve-sur-lot.fr



► EN BREF...

Malbentre : ploufs d'hiver...



Pour la détente, eau chauffée, hammam, jacuzzi, c'est parfait. Et pour le sport, Malbentre n'est pas en reste. Le mardi, à 12h30, nouvelle activité de perfectionnement natation adultes. Il ne s'agit pas d'apprendre mais d'améliorer sa technique de nage. Sans oublier les séances d'aquabike et ses nombreux bienfaits...

A noter : fermeture du 24 décembre au 1^{er} janvier inclus.

Collecte des encombrants

Un ramassage gratuit des encombrants volumineux (meubles hors d'usage, ferraille, gros électroménager, etc.) est organisé tous les trimestres. Inscription en décembre pour une collecte du 8 au 12 janvier 2018. Rens : 05 53 41 01 77

Dans les agendas :

• AVAP : protéger le patrimoine

Sites naturels, monuments historiques : les protéger et les valoriser, c'est l'objectif de l'AVAP, un document d'urbanisme définissant des règles afin de préserver les zones fragiles. Venez apporter votre pierre à l'édifice. Réunions publiques : le **11/12** à 18h30, mairie de Villeneuve. Le **14/12** à 18h30 à Pujols (salle du Palay). Le **18/12** à 18h30, mairie de Casseneuil.

• PLUIh : bâtir l'Agglo de demain

Harmoniser les règlements d'aménagement sur l'ensemble des communes de l'Agglo, et de façon concertée, c'est l'objectif du Plan Local d'Urbanisme (PLUI), en cours d'élaboration. Habitat, commerces, déplacements de demain... c'est maintenant qu'il faut y penser et en parler. Réunion publique le **12/12**, mairie de Villeneuve à 18h30.

POUBELLES

Collecte des déchets Tout ce qu'il faut savoir

Apport volontaire : le sac, c'est dedans !

Dans le centre-ville, certains habitants ont pris la bonne habitude de déposer leurs sacs noirs dans les bornes enterrées prévues à cet effet. C'est bien ! Mais les sacs, c'est dedans, pas à côté !

Et les jours fériés ?

En 2017, la collecte des ordures ménagères ne sera pas assurée le jour de Noël, mais pas de panique : elle est avancée au samedi 23 décembre. En 2018, même chose pour le jour de l'an (avancée au samedi 30 décembre 2017) et le mardi 1^{er} mai (avancée au samedi 28 avril).

Quel jour déjà ?

Mais oui, au fait ! Quel est le jour de collecte chez vous ? Pour ne pas oublier et se repérer tout au long de l'année, découpez le calendrier 2018 en dernière page. Malin !

Sacs jaunes : rappels

Les sacs de tri sélectif doivent être sortis uniquement les jours de ramassage, soit tous les 15 jours, et pas n'importe où (sûrement pas au pied des bornes enterrées).

À la bonne heure !

Si vous bénéficiez de la collecte en porte-à-porte, sortez votre sac poubelle (ou bac individuel) la veille du ramassage, à partir de 19h. Des poches fermées et étanches seraient appréciées par les équipes de ramassage...

RIEN NE SE PERD

Tri des biodéchets : test en centre-ville

30 % du contenu de notre poubelle est organique. Épluchures, filtres à café, coquilles d'œuf, restes de repas... tous sont biodégradables. Mais en cœur de ville, pas de jardin, ni de poules pour les recycler. Qu'à cela ne tienne : l'Agglo et Horizon Vert expérimentent l'apport volontaire des déchets de cuisine. Un quartier « test » (Ste-Catherine) a été retenu. Près de 25 foyers se sont déjà inscrits ; ils se sont vu remettre un bio-seau pour stocker leurs déchets. À eux, ensuite, de les déposer en un point précis de la Bastide chaque semaine. L'association Horizon Vert les portera ensuite aux Jardins Partagés, à Eysses, pour en faire du compost.

Inscriptions : 05 53 40 10 10 / 05 53 01 69 88



Marie-Adèle est une adepte du recyclage. Elle a rejoint l'expérimentation et entend, à l'avenir, parvenir à "zéro déchets".



PATRICK CASSANY, PARLEZ-NOUS DE...

La baisse du prix de l'eau

Depuis 60 ans et jusqu'au 31 décembre 2017, un contrat d'affermage liait Villeneuve à Véolia pour la distribution de l'eau potable des 13 000 abonnés du centre-ville. Au terme de plusieurs mois de discussion, un nouveau délégataire, AGUR, assurera ce service public avec une importante baisse du tarif de 16 %. Les explications de Patrick Cassany, Maire de Villeneuve.

En 2018, l'eau sera à moins de 2 € le m³. A quoi sera due cette baisse ?

En 2017, nous avons une fenêtre de tir pour agir, pour redéfinir notre système de distribution de l'eau potable. Cela correspond à la fin du contrat qui nous liait depuis 60 ans à Véolia pour la distribution de l'eau potable en centre-ville. Comme je l'avais indiqué en 2014, j'ai souhaité que nous mettions à profit cette opportunité pour remettre à plat notre système de distribution de l'eau, avec un objectif très clair : obtenir pour les Villeneuvois une baisse significative du prix de l'eau, tout en assurant une excellente qualité de service.

Comment avez-vous procédé ?

Dans un 1^{er} temps, j'ai proposé au Conseil municipal de transférer la compétence eau potable au syndicat départemental Eau 47 ; cela a été voté à l'unanimité. Ce transfert nous a permis d'avoir une vision qui dépasse le seul cadre communal, et de disposer d'une véritable expertise technique. Cela nous a aussi permis d'assurer la sécurisation de l'approvisionnement en eau potable qui est pompée dans le Lot.

Dans un 2^d temps, j'ai souhaité que nous définissions un « juste prix de l'eau », comme si Eau 47 devait exploiter ce réseau en régie. Nous avons ainsi fixé un prix de référence. Ce prix est tombé à 1,99 € par m³. Ensuite, nous avons « ouvert le jeu » à la concurrence, mais en fixant aux candi-

“ Sur la base d'une facture type pour 120 m³ (consommation de référence), la baisse sera de l'ordre de 50 € pour l'assainissement, et si l'on ajoute la baisse de l'eau, cela représentera environ 90 € de moins sur la facture globale. ”

dates ce prix de référence pour éviter tout risque de dumping uniquement sur ce critère, et au détriment de la qualité. Nous avons ainsi pu juger les propositions des 4 sociétés qui ont répondu sur la qualité du service public. C'est l'offre présentée par AGUR qui a ainsi été choisie.

Qui est AGUR ?

C'est une société régionale, pas une multinationale, dont le siège est à Bayonne. Elle exploite les services d'eau et d'assainissement de 260 collectivités dans le Sud-Ouest comme Saintes, Cap Ferret ou Boulazac... Ce sera pour AGUR un challenge à relever puisqu'elle n'intervenait pas jusqu'à présent en Lot-et-Garonne. Une ville de notre taille sera donc un beau challenge à relever pour poursuivre son développement.

Une baisse du prix de l'eau et des services en plus ?

Le premier objectif était effectivement d'obtenir la baisse du prix de l'eau. C'est

fait. Avec 1,99 €/m³, nous aurons le prix de l'eau potable le moins cher du 47, où il est en moyenne de 2,80 €/m³.

Mais nous avons souhaité aussi améliorer la qualité du service public de l'eau potable en favorisant la proximité car nous voulions placer les usagers au cœur du système. C'est pour cette raison qu'une agence commerciale ouvrira en 2018 en centre-ville, avec des horaires adaptés. Cela est aussi cohérent avec notre volonté de remettre des services en centre-ville. Par ailleurs, il n'y aura plus de frais de mise en service lorsque les gens déménagent. Enfin, d'un point de vue social, AGUR versera au CCAS un chèque eau annuel de 22 500 € pour les personnes en difficulté et cotisera au Fonds Social Logement du Département.

Et pour les Villeneuvois des secteurs ruraux ?

Ces changements vont concerner les Villeneuvois qui habitent en ville et payent leur facture à Véolia, soit environ 13 000 foyers.

Pour les habitants des zones rurales, desservis par la SAUR, il n'y aura aucun changement dans l'immédiat. Le contrat d'affermage avec la SAUR s'achève fin 2019. C'est à ce moment-là qu'Eau 47 lancera une procédure d'appel d'offres pour ces secteurs qui, au-delà de Villeneuve, couvrent des communes au sud et au nord du Lot.

© Studio Veyssat



Assainissement : en baisse aussi de 13 %

La compétence assainissement appartient désormais à la Communauté d'Agglomération du Grand Villeneuvois pour Villeneuve, Bias et Pujols. Là aussi, un ancien contrat d'affermage liait la collectivité à Véolia et, là encore, tout a été remis à plat. Au terme d'une mise en concurrence, c'est la société AGUR qui a été retenue. Cela se traduira aussi par une baisse importante du prix pour les usagers de l'assainissement collectif de l'ordre de 13 % à Villeneuve, Bias et Pujols.



Le centre-ville se façonne

Un centre-ville est vivant parce qu'il est attractif. L'objectif de la Ville est donc de soutenir les projets favorisant le logement et l'activité dans la Bastide pour encourager la fréquentation commerciale, tout en cultivant une identité patrimoniale. Aperçu de quelques dossiers...

• Cinéma : une 5^e salle en projet et des services en centre-ville

Entre le cinéma Grand Écran Cyrano et Villeneuve, l'histoire d'amour dure depuis 2013. Dès le rachat du cinéma et ses premières transformations, le public villeneuvois a été au rendez-vous. Le cinéma le lui a bien rendu en ouvrant en 2015 une 4^e salle de 100 places pour proposer une offre toujours plus large, aux horaires et tarifs très étudiés. Prochaine étape : atteindre les 100 000 entrées et s'agrandir encore.

Pour cela, Grand Écran va se porter acquéreur d'un immeuble qui le jouxte, sur le boulevard de la Marine. Une opération facilitée par la mairie, qui voit dans le succès de l'équipement, un facteur d'attractivité.

Le service municipal de l'Hygiène et la direction de la Jeunesse, qui occupaient ce bâtiment, seront alors relogés rue des Cieutat, toujours dans cette volonté de maintenir du service public en cœur de Bastide.

• Extension du foyer des jeunes travailleurs

Ce projet-là combine plusieurs priorités de la municipalité : répondre aux besoins en logement des jeunes, proposer de l'habitat diversifié en centre-ville et restaurer des immeubles dégradés du cœur de Bastide afin de préserver le patrimoine. C'est pourquoi la Ville vient d'acheter deux bâtiments délabrés, un dans la rue Parmentier et l'autre dans la rue Lakanal (vu son état, ce dernier était frappé d'un Arrêté Préfectoral de Déclaration d'Utilité Publique).

Adjacents, ils vont permettre de créer un programme de 14 logements répondant aux besoins de jeunes travailleurs, apprentis, étudiants, stagiaires pour qui l'absence de toit à faible loyer est un réel frein à l'emploi.

L'achat des deux bâtiments, pour un montant total de 121 400 euros, a été acté lors du dernier conseil municipal. Le début des travaux par un bailleur social est prévu mi-2018, pour une mise en service en septembre 2019.



• Ste-Thérèse reconvertie en résidence de standing

« C'est un projet un peu fou. Au départ, ce n'était même qu'un rêve ». Depuis, Annabel Chautemps directrice du Cabinet Gary, l'architecte Michel Marès et trois entreprises solides : Bonis, Hebras Garcia et Vignes, ont prouvé qu'ils avaient bien les pieds sur terre. Reconnus dans le milieu de l'immobilier, de l'architecture et du bâtiment, ces 5 Villeneuvois portent un projet privé ambitieux. Leur idée : créer 15 appartements de standing de 66 m² à 147 m² dans l'ancienne clinique Sainte-Thérèse, rue Derieux.

Pour ce programme baptisé « Les Terrasses du Faubourg », rien n'a été laissé au hasard : sécurité, performance énergétique, accessibilité, terrasses plein sud, garage privatif... « Nous savons qu'il y a une vraie demande », confirme Annabel Chautemps. « A Villeneuve, aucune résidence neuve n'a vu le jour ou n'a été rénovée récemment. Nous sommes sur un créneau porteur, adapté aux besoins actuels, à deux pas des services ».

Des pré-réservations ont déjà été enregistrées. Les gros travaux sont prévus au 1^{er} trimestre 2018.



A. Chautemps

Terrasses du Faubourg : un programme de 15 appartements avec terrasse du T2 au T4.



Rue Lakanal



Rue Parmentier



La rue de la Fraternité passera gratuite 2h.

Centre-ville

RÉFORME DU STATIONNEMENT

Les incidences pour Villeneuve

Au 1^{er} janvier, l'État transfère aux communes la gestion des amendes du stationnement payant. Villeneuve en profite pour étendre la zone gratuite 2h, et ne touche pas aux tarifs de la zone payante.

La réforme nationale est complexe, mais à Villeneuve, les choses sont claires. Elles se déclinent même en deux mots : simplifier, fluidifier.

• 110 places gratuites 2h en plus.

Contrairement à de nombreuses villes de France, qui profitent de la loi pour étendre la zone payante, Villeneuve, elle, va étendre sa zone gratuite. Trois rues du centre-ville (Fraternité, Cieutat et Puits-Couleau) passent en zone Chrono,

c'est-à-dire qu'elles deviennent gratuites 2h. Cela porte à 328 le nombre de places gratuites de cette zone.

Attention, passé ce délai, on laisse sa place pour permettre à d'autres de faire leurs courses en centre-ville.

• **La contravention passe à 15€ au lieu de 17€.** En cas de dépassement ou non paiement de stationnement, le prix du FPS (Forfait Post Stationnement, nouveau nom de la contravention) est fixé à 15€ au

lieu de 17€. Une seule condition : payer dans les 4 jours à l'horodateur, sinon, son montant majoré passe à 25€, réglable à l'ANTAI.

• **Le tarif des horodateurs n'augmente pas.** Villeneuve a fait le choix de ne pas réviser ses tarifs : 15 min : 0,10€. 30 min : 0,30€. 1h : 0,70€. 1h30 : 1€. 2h : 1,40€. 3h : 2,10€. 4h : 2,60€. 5h : 3,10€. 6h : 3,60€.

Gare toutefois à ne pas dépasser 6h30 de stationnement (25€) : pour les longues durées, optez pour les parkings gratuits comme celui de l'Hôtel de Ville (242 places).

Retrouvez ce plan et toutes les infos pratiques sur un dépliant gratuit édité par la Ville. Disponible en mairie et commerces.



À RETENIR...

• Stationnement payant ou gratuit 2h, il faudra rentrer le numéro d'immatriculation de votre véhicule sur le clavier de l'horodateur.



• Plus besoin de déposer le ticket d'horodateur sur votre tableau de bord. En entrant votre numéro de plaque minéralogique, l'enregistrement est automatique.

• En zone payante, vous pouvez régler à l'horodateur en espèces, mais aussi par carte bancaire ou par sans contact.

• Dématérialisation oblige : si vous avez dépassé l'horaire autorisé ou « oublié » de payer le stationnement, une notification de FPS (ex PV de stationnement payant) sera déposée sur le pare-brise. Le FPS, lui, sera envoyé par courrier par l'ANTAI.

Festivités de fin d'année

Vivez la magie à Villeneuve

Marché de Noël, patinoire, feu d'artifice, animations féeriques... Villeneuve est prête pour le coup d'envoi des festivités dans une Bastide illuminée. Main dans la main, Ville et associations de commerçants ont concocté un programme plein d'énergie, de gourmandise, de fantaisie et de surprises étonnantes pour ravir petits et grands. Rendez-vous en centre-ville...

SPECTACLE PYROSYMPHONIQUE

Dim. 17 déc. à 18 h 30 / Parc St-Cyr
Gratuit

PATINOIRE

16 déc. > 7 janv. / Halle Lakanal

Tous les jours de 10 h à 19 h

Tarif : 3 € les 30 min

Les 25 déc. et 1^{er} janv. : de 14h à 19h

MARCHÉ DE NOËL

15 > 24 déc. / Pl. Lafayette, parvis Ste-Catherine

Tous les jours de 9 h 30 à 19 h

Dans une ambiance festive et musicale

Près de 30 exposants vous proposent de nombreuses idées cadeaux, des produits du terroir et de l'artisanat d'art.

Du 1^{er} déc. au 7 janv. : Manège

Du 15 au 24 déc. :
• La maison du Père Noël
• La ferme des animaux

Le sam. 16 déc. : La Mère Noël et ses compagnons, promenades en calèche*,
Task Compagnie (créatures géantes, féeriques et musicales)

Le dim. 17 déc. : La Mère Noël et ses compagnons, promenades en calèche*,
Task Compagnie (créatures géantes, féeriques et musicales)

- 18 h 30 : Grand spectacle pyrosymphonique
- Nocturne des commerces et du marché de Noël jusqu'à 21 h
- Soirée surprise à la patinoire !

Le merc. 20 déc. : La Mère Noël et ses compagnons, promenades en calèche*,
maquillage enfants et animations musicales

Le vend. 22 déc. : Soirée disco à la patinoire

Le sam. 23 déc. : Les Lutik's (spectacle en déambulation « à toute vapeur »), fanfare
Les Décalés, la Mère Noël et ses compagnons, promenades en calèche*,
maquillage enfants

Le dim. 24 déc. : Les Enjoliveurs (Pères Noël survoltés), fanfare de Noël Vent d'Olt,
la Mère Noël et ses compagnons

* 1 € le tour

Pour les fêtes,
pensez aux navettes,
elles sont gratuites !

Bastide Express : Navettes gratuites
• du parc des expositions vers le centre-ville
• navette « Boulevards », cœur de ville

Un départ toutes les 15 min de 7 h 30 à 19 h 30 du lundi au samedi,
le dimanche 17 déc. de 13 h à 21 h et le dimanche 24 déc. de 13 h à 17 h.

A noter ! Les bus Elios seront gratuits les 22 et 23 décembre.

Renseignements : 05 53 36 17 30 - www.ville-villeneuve-sur-lot.fr



Les Enjoliveurs



Task Compagnie



Monoxyde : danger !

N'alourdissez pas le nombre des victimes. Chaque année, on déplore des accidents liés à la mauvaise combustion des appareils de chauffage à flamme. Le gaz dégagé, ce fameux monoxyde de carbone, n'a ni couleur ni odeur, et peut être mortel. Faites contrôler son taux chez vous gratuitement, sur rendez-vous, par la mairie. Service Hygiène/Santé : 05 53 75 07 50.

Elus des écoles



Aux urnes, les enfants ! Chaque année, les écoliers du CE2 au CM2 de Villeneuve sont appelés à élire les camarades qui les représenteront au sein du Conseil Municipal des Enfants. Cette instance, sous l'égide d'élus de Villeneuve, est une façon concrète de travailler à des projets d'intérêt général, et plus largement, de porter la parole des plus jeunes dans la ville. A leur actif en 2016 : l'installation de parcours VTT en accès libre aux Fontanelles.

SENIORS

La Table du CCAS joue la carte de l'animation

Le restaurant du Centre Communal d'Action Sociale des allées Lamartine propose aux seniors qui y déjeunent des activités en matinée. Un temps de partage et de rires qui a trouvé son public.

« Vous savez, la bonne humeur, c'est contagieux ! ». Jeanine, 77 ans, est une habituée des animations proposées depuis octobre. Elle ne raterait « pour rien au monde » ces moments où elle peut rire. Même écho chez Georges, 72 ans : « S'amuser, se distraire, faire un peu le clown, j'ai besoin de ça pour vivre. Ça permet d'oublier les soucis, la maladie ».



Avant le repas, la Table du CCAS propose des activités et des jeux histoire de rire ensemble : une mise en bouche joyeuse pour les seniors.

Ce programme, porté par deux jeunes volontaires en Service Civique, est une nouvelle initiative du CCAS pour aider les seniors à sortir de leur isolement. « Moi, je viens chercher la compagnie », confirme Béatrice. Et les animatrices ne manquent pas d'idées pour que ces « parenthèses » soient ludiques et variées, pour tous.

Entre quiz musical, sortie au marché (avec l'achat de grignotage pour un apéritif partagé), conseils beauté, karaoké, jeux de société... les jeudis se suivent mais ne se ressemblent pas.

« La solitude est un fléau », rappelle Marie-Françoise Béghin, 1^{re} adjointe au Maire, en charge des Affaires Sociales. « L'isolement tue. Il est de notre devoir

d'offrir à nos aînés des services gratuits, accompagnés, pour leur permettre de retrouver doucement une vie sociale, parfois une vie tout court ».

Ces activités sont proposées gratuitement aux seniors qui déjeunent à la Table du CCAS. Renseignements : 05 53 41 53 47

RETOUR EN IMAGES

Emploi handicap



Inédit : la mairie a proposé aux demandeurs d'emploi de réaliser leur cv vidéo (pour diffusion sur Facebook), et des entreprises locales ont ouvert leurs portes.



La 1^{re} adjointe au Maire, la Sous-Préfète et la députée suppléante ont échangé avec tous les partenaires.



Ateliers, table-rondes, briefings, ont ponctué la journée du 14 novembre à la MVA.



PROGRAMMATION JEUNE PUBLIC

Le théâtre, en famille !

La saison culturelle n'a pas oublié les jeunes spectateurs et leurs parents. Des rendez-vous à vivre en famille ponctuent l'année, entre formes traditionnelles et plus insolites. Zoom sur les spectacles.

• **22 et 23 décembre : « Zut, y'a un bug »**, concert de chansons rock/humour/énergiques par le groupe Zut, trois joyeux drilles qui se sont imposés comme l'une des références de la



chanson jeune public. D'ailleurs, le concert est ouvert aux enfants à partir de 3 ans...

• **6 et 7 mars : « Machines »** par la compagnie de « l'Escalier qui monte ». Le théâtre de geste, vous connaissez ? Il pourrait se jouer dans la rue mais viendra sur un plateau pour offrir aux rêveurs, à partir de 5 ans, une sorte de dessin animé humain...

• **27 mars « Kodhja »**. C'est l'un des fruits de la collaboration du Théâtre avec le salon de la BD de Clairac. Un dessinateur, présent sur

scène et un comédien musicien, offrent de la lecture dessinée... A découvrir à partir de 9 ans.

• **3 avril : « Xihico »** par la compagnie Elirale, c'est un magnifique spectacle de danse, accompagné par deux musiciens sur scène qui, depuis 3 ans, reçoit de nombreux prix dans le domaine du jeune public.

• **3 mai : « Les renards »** par la Compagnie du Chien Caillou, digne descendante du TTV. Cette première marquera donc pour eux, à la fois, une création et une

naissance. A découvrir à partir de 5 ans.

Côté tarif, le théâtre garde les bonnes habitudes avec des tarifs à 4,50€ (individuel) et 4€ (forfait famille). Retrouvez la programmation sur le site Internet de la Ville.



► EN BREF...

Récréation de l'esprit

Le cycle de l'Atelier des Savoirs, ces séries de conférences sur des thèmes divers, se poursuit. Les mardis 12 et 19 décembre, dernières séances sur la représentation de l'animal dans l'art. Du 9 janvier au 6 février, objectif Sciences, avec six séances sur l'astronomie d'hier, d'aujourd'hui... et de demain. Accès libre avec le Pass'Culture Villeneuveois.

De 18h30 à 19h30,
au Centre culturel.

Rens/inscriptions :
Centre culturel, 05 53 40 49 00

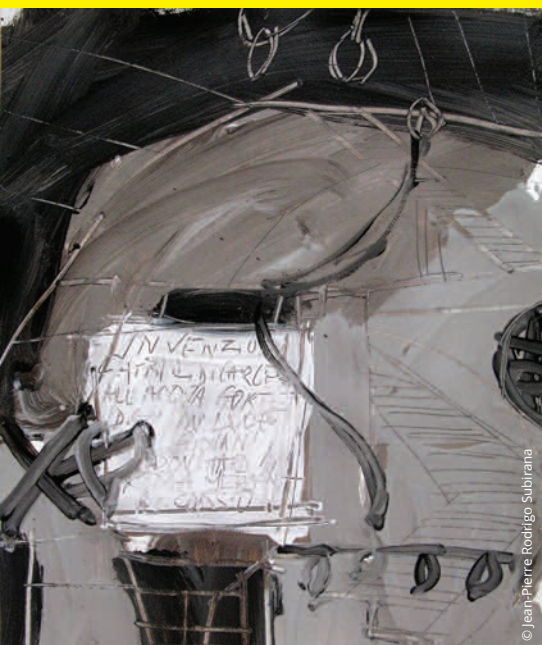
MUSÉE DE GAJAC

Exposition d'hiver

Cette fin d'année et jusqu'au 18 janvier, le musée de Gajac met à l'honneur Jean-Pierre Rodrigo Subirana et, à travers lui, Piranèse. Pour la première fois, cette exposition présentera la suite complète de trois séries réalisées sur le thème si cher au graveur italien du 18^e siècle : les prisons. Peintures à l'acrylique sur papier, collages, adhésifs, maquettes : autant de techniques pour rendre un hommage marqué à celui qui, trois siècles après, continue à fasciner et inspirer les artistes.

Ouvert du mardi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 17h.
Samedi et dimanche de 14h à 17h.

Tarif : 5€ - 3€ (de 7 à 25 ans, étudiants, demandeurs d'emploi)
Gratuit pour les moins de 7 ans.



© Jean-Pierre Rodrigo Subirana



Baisse du prix de l'eau : une poignée de main qui scelle le nouveau contrat de délégation de service public de l'eau à compter de 2018 entre la société Agur, représentée par son président fondateur Pierre Etchart et le maire de Villeneuve, Patrick Cassany et son homologue de Bias, Michel Mingo.
Un accord marquant une baisse de tarif pour les Villeneuvois et les Biassais, sous l'œil bienveillant de Geneviève Le Lannic, et Gérard Pénidon, respectivement Présidente et directeur du syndicat départemental Eau47.

Expression de la majorité

La Ville n'a pas augmenté les impôts locaux

C'est un engagement que nous avons pris devant vous. Les taux de la fiscalité communale n'ont pas augmenté. Ils sont même inchangés depuis 9 ans. Cet engagement, nous continuerons à le tenir le plus longtemps possible.

En dépit des chocs subis, comme la baisse des dotations de l'État et les transferts de compétences qui pèsent lourd sur le budget, nous avons fait le choix de ne pas reporter ce poids sur le portefeuille des Villeneuvois. La préservation du pouvoir d'achat étant l'une de nos priorités.

Pour autant, oui, certaines feuilles d'imposition ont vu leur montant augmenter. Deux raisons à cela : la 1^{re}, les bases sur lesquelles s'appliquent les taux sont alignées tous les ans par les services fiscaux de l'État sur l'inflation et votées par le Parlement. C'est une hausse sur laquelle la Ville n'a pas de prise. 2^e raison : taxes foncière et d'habitation comprennent la part communale, mais aussi celle d'autres collectivités qui les votent de leur côté.

En fait, si notre stabilité limite les hausses, elle ne les empêche pas. Espérons que la suppression de la taxe d'habitation, bouffée d'oxygène pour les foyers les plus modestes, n'asphyxiera pas les collectivités qui peinent déjà à maintenir un service public de qualité.

*La majorité municipale
"Unir Villeneuve"*

Expression des groupes d'opposition du Conseil municipal

Ouvrez donc les yeux

Pour le poète « l'essentiel est invisible pour les yeux ».

Mais l'homme politique, lui, doit tout voir, choses et gens, sans exclusive.

Pour les choses, il faut non pas admirer béatement les adhésifs posés sur les vitrines de commerces vacants, mais résoudre le vide qu'ils cachent. Prétendre y remédier en gelant, aujourd'hui, l'installation de commerces en périphérie est une démarche illusoire trop tardive.... après 16 ans de gestion !!

Pour les gens, des élus de la majorité semblent atteints de cécité à l'égard de leurs collègues dits « de droite » - alors qu'ils sont seulement villeneuvois -. Enfermés dans leur bulle, ils les regardent avec condescendance car « parler avec l'adversaire, c'est déjà se compromettre » ! C'est ce mépris seul qui peut expliquer l'assourdissant silence opposé à leurs questionnements et suggestions.

Comment justifier autrement qu'une lettre ouverte adressée au Maire le 15 décembre 2015 demandant la copie d'un certain rapport KPMG déterminant soit restée sans réponse !!! Etait-il compromettant ???

Tour d'ivoire, lourds silences.....c'est tout sauf l'expression d'une saine démocratie .

Joyeuses Fêtes.

Pour nous joindre : reunirvilleneuve@orange.fr

*Groupe d'opposition
"Réunir Villeneuve"*

Fin d'année sinistre pour le commerce Villeneuvois.

Cela devient une habitude bien difficile à admettre pour tous les Villeneuvois attachés à leurs commerçants du centre-ville. En effet, en cette fin d'année plusieurs commerces emblématiques de la bastide connaissent le même sort que d'autres auparavant. La rue Sainte Catherine et la rue de Casseneuil se vident de leurs forces vives.

En dépit des pansements posés sur la jambe de bois par la municipalité ou l'agglomération, tel que le site achetezenvilleneuvois.com notamment, la réalité est bien là: notre ville n'est plus attractive, les loyers sont souvent onéreux, beaucoup de Villeneuvois n'osent plus venir en ville du fait de l'insécurité. Cette spirale infernale n'est pas de bon augure pour l'avenir.

En cette période de vœux, le groupe "Villeneuve Bleu Marine" souhaite aux commerçants de Villeneuve tous ses vœux de développement et de prospérité, avec un encouragement spécial aux quelques commerces nouvellement installés.

*Groupe d'opposition
"Villeneuve Bleu marine"*

Redynamiser notre patrimoine

La mairie pourra t-elle encore investir pour des projets d'envergure, à l'heure de la prochaine votation du budget à l'aune du souffle financier qui s'éteint ? Question légitime, s'il en est, que de nombreux habitants doivent se poser. Au-delà des trous sur l'asphalte et des trottoirs défoncés qui empoisonnent le quotidien, il s'agit de réfléchir sur le patrimoine immobilier qui se déperdit. En premier lieu, l'ancien hôpital et son bâtiment classé dont l'entretien et la mise en sécurité représentent un coût conséquent. Peut-être, les idées fourmillent-elles, mais depuis deux ans, pas de projet porteur qui pourrait redynamiser l'image de notre ville auprès des investisseurs.

Il en est de même de l'ancienne clinique du Parc, bâtiment aujourd'hui tristement fort dégradé. Pourtant, les manques de places en maison de retraite perdurent et le logement des jeunes, notamment pour les premiers mois sur le marché du travail, fait toujours question.

A l'heure où l'on souhaite se réapproprier les berges du Lot, ce projet doit s'ancrer dans une perspective urbaine globale afin de réveiller la belle endormie qu'est devenue notre bastide en y associant légitimement les acteurs du monde associatif et les commerçants.

*Groupe d'opposition
"Les Républicains"*

Collecte des déchets ménagers 2018 Villeneuve-sur-Lot

Pour toute information supplémentaire, contactez la CAGV au 05 53 41 01 77.
Les poubelles doivent être sorties la veille au soir.



Janvier

rive gau.	rive dr.1	rive dr.2
1 L		01
2 M		
3 M		
4 J		
5 V		
6 S		
7 D		
8 L		02
9 M		
10 M		
11 J		
12 V		
13 S		
14 D		03
15 L		
16 M		
17 M		
18 J		
19 V		
20 S		04
21 D		
22 L		
23 M		
24 M		
25 J		
26 V		
27 S		
28 D		05
29 L		
30 M		
31 M		

Février

rive gau.	rive dr.1	rive dr.2
1 J		
2 V		
3 S		
4 D		06
5 L		
6 M		
7 M		
8 J		
9 V		
10 S		
11 D		07
12 L		
13 M		
14 M		
15 J		
16 V		
17 S		
18 D		08
19 L		
20 M		
21 M		
22 J		
23 V		
24 S		
25 D		09
26 L		
27 M		
28 M		

Mars

rive gau.	rive dr.1	rive dr.2
1 J		
2 V		
3 S		
4 D		
5 L		
6 M		
7 M		
8 J		
9 V		
10 S		
11 D		11
12 L		
13 M		
14 M		
15 J		
16 V		
17 S		
18 D		12
19 L		
20 M		
21 M		
22 J		
23 V		
24 S		
25 D		13
26 L		
27 M		
28 M		
29 J		
30 V		
31 S		

Avril

rive gau.	rive dr.1	rive dr.2
1 D		
2 L		
3 M		
4 M		
5 J		
6 V		
7 S		
8 D		15
9 L		
10 M		
11 M		
12 J		
13 V		
14 S		
15 D		
16 L		
17 M		16
18 M		
19 J		
20 V		
21 S		
22 D		17
23 L		
24 M		
25 M		
26 J		
27 V		
28 S		
29 D		18
30 L		
31 J		

Mai

rive gau.	rive dr.1	rive dr.2
1 M		
2 M		
3 J		
4 V		
5 S		
6 D		
7 L		
8 M		19
9 J		
10 J		
11 V		
12 S		
13 D		20
14 L		
15 M		
16 M		
17 J		
18 V		
19 S		
20 D		
21 L		21
22 M		
23 M		
24 J		
25 V		
26 S		
27 D		22
28 L		
29 M		
30 M		
31 J		

Juin

rive gau.	rive dr.1	rive dr.2
1 V		
2 S		
3 D		
4 L		23
5 M		
6 M		
7 J		
8 V		
9 S		
10 D		24
11 L		
12 M		
13 M		
14 J		
15 V		
16 S		
17 D		25
18 L		
19 M		
20 M		
21 J		
22 V		
23 S		
24 D		
25 L		26
26 M		
27 M		
28 J		
29 V		
30 S		

Rive droite secteur 1 : centre-ville à l'exception des secteurs où les ordures ménagères doivent être déposées dans les bornes enterrées.
Rive droite secteur 2 : zones rurales et quartiers stode de Choisy, Parasol et Courbiac.

Votre collectivité s'engage avec Eco-Emballages pour le tri et le recyclage.

Un doute, une question sur le tri ?

www.grand-villeneuvois.fr

#SUIVEZMOI
SUR EMBALLAGES.FR



ECO
EMBALLAGES

■ ordures ménagères (sacs noirs)
■ tri sélectif (sacs jaunes)
■ déchets verts

La CAGV met gratuitement quatre déchetteries à votre disposition

Villeneuve-sur-Lot (Le Rooy)

05 53 01 48 44

Le Lédât (Campagnac)

05 53 01 57 93

Sainte-Livrade sur Lot (Nombel)

05 53 01 56 65

Laroque-Timbaut (ZA Pourret)

05 53 66 90 94

Horaires déchetteries

Villeneuve-sur-Lot, Le Lédât et

Sainte-Livrade sur Lot

du lundi au samedi

9h > 12h - 14h > 18h

Laroque-Timbaut

du mardi au samedi

9h > 12h - 14h > 18h

Fermées les jours fériés

Déchets verts

Collecte des déchets verts en porte-à-porte une fois par mois (de mars à juillet et de septembre à novembre)

• Villeneuve-sur-Lot rive droite et centre-ville, chaque premier lundi du mois*.

• Villeneuve-sur-Lot rive gauche, chaque deuxième lundi du mois*.

*Les équipes seront mobilisées deux jours sur chaque secteur, les lundis et mardis, mais il est impératif de déposer ses déchets verts dès le dimanche soir à partir de 19h.

Encombrants

Un ramassage gratuit est organisé tous les trimestres : inscription **obligatoire** au 05 53 41 01 77 le mois précédant la collecte.

Les collectes pour l'année 2018 se dérouleront :

- du 8 au 12 janvier (inscription en décembre)
- du 2 au 6 avril (inscription en mars)
- du 2 au 6 juillet (inscription en juin)
- du 1^{er} au 5 octobre (inscription en septembre)

Collecte des déchets ménagers 2018 Villeneuve-sur-Lot

Pour toute information supplémentaire, contactez la CAGV au 05 53 41 01 77.
Les poubelles doivent être sorties la veille au soir.



Juillet

	riue gou.	riue dr.1	riue dr.2
1 D			
2 L			
3 M			
4 M			
5 J			
6 V			
7 S			
8 D			
9 L			
10 M			
11 M			
12 J			
13 V			
14 S			
15 D			
16 L			
17 M			
18 M			
19 J			
20 V			
21 S			
22 D			
23 L			
24 M			
25 M			
26 J			
27 V			
28 S			
29 D			
30 L			
31 M			

Août

	riue gou.	riue dr.1	riue dr.2
1 M			
2 J			
3 V			
4 S			
5 D			
6 L			
7 M			
8 M			
9 J			
10 V			
11 S			
12 D			
13 L			
14 M			
15 M			
16 J			
17 V			
18 S			
19 D			
20 L			
21 M			
22 M			
23 J			
24 V			
25 S			
26 D			
27 L			
28 M			
29 M			
30 J			
31 V			

Septembre

	riue gou.	riue dr.1	riue dr.2
1 S			
2 D			
3 L			
4 M			
5 M			
6 J			
7 V			
8 S			
9 D			
10 L			
11 M			
12 M			
13 J			
14 V			
15 S			
16 D			
17 L			
18 M			
19 M			
20 J			
21 V			
22 S			
23 D			
24 L			
25 M			
26 M			
27 J			
28 V			
29 S			
30 D			

Octobre

	riue gou.	riue dr.1	riue dr.2
1 L			
2 M			
3 M			
4 J			
5 V			
6 S			
7 D			
8 L			
9 M			
10 M			
11 J			
12 V			
13 S			
14 D			
15 L			
16 M			
17 M			
18 J			
19 V			
20 S			
21 D			
22 L			
23 M			
24 M			
25 J			
26 V			
27 S			
28 D			
29 L			
30 M			
31 M			

Novembre

	riue gou.	riue dr.1	riue dr.2
1 J			
2 V			
3 S			
4 D			
5 L			
6 M			
7 M			
8 J			
9 V			
10 S			
11 D			
12 L			
13 M			
14 M			
15 J			
16 V			
17 S			
18 D			
19 L			
20 M			
21 M			
22 J			
23 V			
24 S			
25 D			
26 L			
27 M			
28 M			
29 J			
30 V			

Décembre

	riue gou.	riue dr.1	riue dr.2
1 S			
2 D			
3 L			
4 M			
5 M			
6 J			
7 V			
8 S			
9 D			
10 L			
11 M			
12 M			
13 J			
14 V			
15 S			
16 D			
17 L			
18 M			
19 M			
20 J			
21 V			
22 S			
23 D			
24 L			
25 M			
26 M			
27 J			
28 V			
29 S			
30 D			
31 L			

La CAGV met gratuitement
quatre déchetteries à votre

disposition

Villeneuve-sur-lot (Le Rooy)

05 53 01 48 44

Le Lédat (Campagnac)

05 53 01 57 93

Sainte-Livrade sur Lot (Nombel)

05 53 01 56 65

Laroque-Timbaut (ZA Pourret)

05 53 66 90 94

Horaires déchetteries

Villeneuve-sur-Lot, Le Lédat et
Sainte-Livrade sur Lot

du lundi au samedi

9h > 12h - 14h > 18h

Laroque-Timbaut

du mardi au samedi

9h > 12h - 14h > 18h

Fermées les jours fériés

Déchets verts

Collecte des déchets verts en porte-
à-porte une fois par mois (de mars à
juillet et de septembre à novembre)

• Villeneuve-sur-Lot rive droite
et centre-ville, chaque premier

lundi du mois*.

• Villeneuve-sur-Lot rive gauche,
chaque deuxième lundi du mois*.

*Les équipes seront mobilisées deux jours
sur chaque secteur, les lundis et mardis,
mais il est impératif de déposer ses déchets
verts dès le dimanche soir à partir de 19h.

Encombrants

Un ramassage gratuit est organisé tous
les trimestres : inscription obligatoire
au 05 53 41 01 77 le mois précédant la
collecte.

Les collectes pour l'année 2018 se

dérouleront :

- du 8 au 12 janvier (inscription en
décembre)
- du 2 au 6 avril (inscription en mars)
- du 2 au 6 juillet (inscription en juin)
- du 1^{er} au 5 octobre (inscription en
septembre)

Votre collectivité s'engage avec Eco-Emballages pour le tri et le recyclage.
Un doute, une question sur le tri ?

#SUIVEZMOI

sur ECOMBALLAGES.FR

ECO
EMBALLAGES

ordures ménagères (sacs noirs)
tri sélectif (sacs jaunes)
déchets verts

www.grand-villeneuve.fr